

**LE CENTRE HOSPITALIER  
MAURICE DESPINOY**



**RECRUTE !**



**PSYCHOLOGUES**

**ERGOTHERAPEUTES**

**INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX**

**PSYCHIATRES**

**PSYCHOMOTRICIENS**

**ORTHOPHONISTES**



**CANDIDATURES**



**[drh@ch-despinoy.fr](mailto:drh@ch-despinoy.fr)**



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 1 sur 6
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

# ERGOTHÉRAPEUTE

Document créé le	Codification	Version
19/12/2022	FDP-0004-5470-024-V4-***	Version 4 (10/24)

Rédaction	Validation	Autorisation
<b>EMAL Manuella</b> <i>Cadre supérieur de santé en missions transverses à la Direction des soins</i> <b>Bureau de Pôle (Pédopsychiatrie)</b> <b>Cellule GPMC</b>	<b>FONSAT Ariane</b> <i>Directrice des soins infirmiers</i> <b>CHATENAY Sandrine</b> <i>En charge de la GPMC</i>	<b>FAYE Elhadji</b> <i>Directeur des Ressources Humaines</i>

**Codification R.N.M.S.A** (Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie)

Intitulé du métier	Code Métier
ERGOTHERAPEUTE	05160
Famille	Sous-famille
SOINS	SOINS DE REEDUCATION

### 1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Maurice DESPINOY (CHMD) est un Établissement Public de Santé spécialisé dans la prise en charge de la maladie mentale. Il dispense des soins avec ou sans hébergement, de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë de la psychiatrie, ou des soins de suite ou de réadaptation dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Le CHMD exerce aujourd'hui ses missions, à partir d'une soixantaine de sites d'hospitalisation complète et extrahospitaliers qui couvrent l'ensemble du département.

Le pôle social et médico-social a pris forme au sein du Centre Hospitalier Maurice DESPINOY avec la création successive de structures visant à accueillir les populations adultes présentant un handicap psychique mais dont l'état de santé ne requerrait plus de soins actifs.

Ces établissements et services sociaux et médico-sociaux au titre de l'article L 312.1 du Code de l'Action Sociale et des familles ont pour finalité :

- La désinstitutionnalisation et la lutte contre la dépendance induite par une longue hospitalisation dans le sanitaire,
- La recherche d'insertion en milieu ordinaire en se situant dans le champ de la réadaptation sociale par la mise en œuvre d'un projet personnalisé, projet de réhabilitation psycho sociale.

Vous serez donc affecté(e) au :

PÔLE \*\*\*  
(UF)



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 2 sur 6
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 2 – Définition du poste :

L'Ergothérapeute élabore un diagnostic et évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il/Elle analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les situations de handicap.

Il/Elle conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable, des aides techniques et entraîne les personnes à leur utilisation.

L'Ergothérapeute en milieu psychiatrique contribue par des actes de rééducation et de réadaptation effectués sur prescription médicale, au traitement des déficiences intellectuelles et éventuellement physiques. Il/elle sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible et vise à la réinsertion sociale des patients.

### 3 – Environnement du poste :

**Lieu principal d'affectation :** CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY

**Pôle/ U.F. de rattachement :** PÔLE \*\* (UF - )

#### Liens hiérarchiques :

L'Ergothérapeute est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur et Chef d'Établissement et par délégation, sous la responsabilité hiérarchique de la Direction des services de soins, du Cadre supérieur de santé de pôle et du Cadre de santé de secteur de soins.

#### Liens fonctionnels

- Chef de pôle
- Médecin responsable structure
- Equipes pluridisciplinaires
- Services logistiques

#### Partenaires externes

- Famille, tuteurs, entourage du patient
- Education nationale
- Autorités judiciaires qui adressent le patient
- Professionnels du réseau sanitaire et social
- Autres professionnels intervenant dans la prise en charge
- Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

**Agents en responsabilité directe :** L'Ergothérapeute n'encadre aucun professionnel de l'établissement.

#### Contraintes éventuelles liées au poste :

- Adaptation à des contraintes d'amplitude horaires (flexibilité)
- Diversité des tâches
- Gestion des imprévus
- Mobilité sur l'ensemble du territoire
- Déplacements fréquents



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 3 sur 6
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 4 – Description du poste :

#### **MISSIONS PRINCIPALES (liste non exhaustive)**

(Tâches organisées et orientées vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées.  
Toute activité peut s'identifier et se mesurer par rapport à un temps passé, à l'inverse de la compétence)

- Application et réalisation de traitements orthétiques et préconisation d'aides techniques ou animalières et d'assistances technologiques
- Conseil, éducation, prévention et expertise vis à vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Organisation, coordination des activités en santé et traitement de l'information
- Réalisation de soins et d'activités à visée de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation sociale
- Réalisation et suivi de projets d'aménagement de l'environnement
- Recueil d'informations, entretiens et évaluations visant au diagnostic ergothérapeutique
- Veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherche

#### **MISSIONS SPECIFIQUES (liste non exhaustive)**

- Faire des bilans initiaux et d'évolution de l'enfant.
- Réaliser des activités de rééducation et de réadaptation
- Accueillir l'enfant et sa famille et créer les conditions d'une relation de confiance avec eux en les informant des soins prévus et de leurs finalités.
- Elaborer tous les outils nécessaires à une prise en charge thérapeutiques de qualité.
- S'inscrire activement dans l'élaboration de projet d'activité de groupe.
- Prendre en charge les enfants en individuel ou dans des activités de groupe, avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire.
- Concevoir des activités manuelles, artistiques et ludiques à des fins thérapeutiques.
- Analyser, synthétiser les informations concernant l'enfant, pour une présentation aux autres professionnels impliqués dans la prise en charge, lors des réunions de service et des synthèses cliniques.
- S'impliquer dans le travail de réflexion et d'élaboration institutionnel.
- Maîtriser et utiliser tous les outils de recueil et de transmission des informations dans le DPI et le RSI.
- Accueillir et encadrer les étudiants et les stagiaires.
- Participer aux actions de formation.
- Participer à l'accueil et l'orientation des usagers

### 5 – Profil du poste :

#### **QUALITES ATTENDUES**

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

- \* Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel,
- \* Comportement professionnel : non jugement, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté,
- \* Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience,
- \* Capacité à contenir ses émotions et à gérer celles des autres,
- \* Curiosité intellectuelle,
- \* Dynamisme et sens du travail en équipe,
- \* Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte,
- \* Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques,
- \* Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel,
- \* Organisation, méthode et rigueur,
- \* Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face,
- \* Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue.



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 4 sur 6
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

- Connaissance du domaine de compétence de l'ergothérapeute.
- Sens de l'éthique professionnelle.
- Rigueur, esprit d'initiative et dynamisme.
- Savoir évaluer les capacités, les incapacités et les déficiences des patients.
- Pouvoir élaborer une démarche ergothérapique à partir d'activités thérapeutiques.
- Etre capable de travailler en équipe interdisciplinaire.
- pouvoir analyser et synthétiser des informations sur la situation du patient.
- Etre capable d'éduquer, conseiller l'enfant et sa famille en vue d'une démarche d'autonomisation.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

<b>Horaires de travail du poste</b>	
Travail organisé en 35 heures hebdomadaires.	Astreintes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Périodicité de l'astreinte : Néant
<b>Relationnel dans le poste de travail</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Travail seul <input checked="" type="checkbox"/> Travail en équipe <input checked="" type="checkbox"/> Travail au contact du public <input type="checkbox"/> AUTRE : <ul style="list-style-type: none"><li>• Relations directes avec les responsables d'unité.</li><li>• Relations fréquentes avec les partenaires externes.</li></ul>	
<b>Déplacements liés au poste de travail</b>	<b>Véhicule lié au poste de travail</b>
<input type="checkbox"/> Agglomération <input checked="" type="checkbox"/> D'un site à l'autre <input type="checkbox"/> Autres (préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Permis pour le poste de travail</b>	<b>Type de véhicule utilisé</b>
<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> EB <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> EC <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> ED	<input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> PL <input type="checkbox"/> Moto <input type="checkbox"/> Engins <input type="checkbox"/> Fourgon <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

### 6 – Risques associés au poste

**L'Ergothérapeute est susceptible d'être exposé(e) aux risques suivants :**

- Risque de tension oculaire en lien avec un travail sur écran,
- Charge cognitive et émotionnelle,
- Risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) liés à une posture assise prolongée,
- Risques Psychosociaux (Incivilité et agressivité verbale éventuelles en lien avec un contact du public).

### SURVEILLANCE MEDICALE

**Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste**  
(à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)

<b>Surveillance médicale renforcée</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Vaccinations obligatoires :</b>	Vaccinations requises pour toute intégration au sein de la Fonction Publique Hospitalière.
<b>Vaccinations recommandées :</b>	Néant

### FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL



Centre HOSPITALIER Maurice DESPINOY

**POLE MANAGEMENT**

Direction des Ressources Humaines

BP 631 – 97 261 FORT DE FRANCE CEDEX

Tél : 05 96 48 89 70 – Fax : 0596 48 70 36

## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 5 sur 6
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

*(Intégration / autonomisation)*

Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail		
<input checked="" type="checkbox"/> Droits du patient	<input checked="" type="checkbox"/> OMÉGA	<input type="checkbox"/> Journée d'intégration.

### 7 – Missions transversales

L'Ergothérapeute est susceptible de prendre en charge les missions transversales suivantes :

- Des missions d'évaluations peuvent lui être confiées au sein du pôle.

**Prérequis réglementaires pour exercer le métier :**

- Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute



## FICHE DE POSTE

**Référence :** Page : Page 6 sur 6

**Date de validation :** Date de mise à jour

**Date de diffusion :** Edition : 1ère

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**\* Textes de référence :**

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière – version consolidée au 19 décembre 2012

**- Remarques :**

\* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire)

\* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

\* En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

\* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale (secteur médico-social notamment) l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...)

\* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue

\* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

Fiche de poste remise à :

Le :

Signature de l'agent :



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 1 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

# INFIRMIÈR(E) EN SOINS GÉNÉRAUX

Document créé le	Codification	Version
14/12/2019	FDP-000*_****-001-V1-***	Version 3 (09/23)
Rédaction	Validation	Autorisation
<b>EMAL Manuella</b> <i>Cadre supérieur de santé en missions transverses (Direction des soins)</i> <b>Cadre de la structure</b> <i>Cadre de santé</i>	<b>FONSAT Ariane</b> <i>Directrice des Soins</i> <b>Cadre Supérieur de Pôle</b> <i>Cadre supérieur de santé</i> <b>CHATENAY Sandrine</b> <i>En charge de la GPMC</i>	<b>FAYE Elhadji</b> <i>Directeur des Ressources Humaines</i>
<b>Signatures</b>	<b>Signatures</b>	<b>Signature</b>

**Codification R.N.M.S.A** (*Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie*)

Intitulé du métier	Code Métier
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX	05C10
Famille	Sous-famille
SOINS	SOINS INFIRMIERS

### 1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Maurice DESPINOY (CHMD) est un Établissement Public de Santé spécialisé dans la prise en charge de la maladie mentale. Il dispense des soins avec ou sans hébergement, de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë de la psychiatrie, ou des soins de suite ou de réadaptation dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Le CHMD exerce aujourd'hui ses missions, à partir d'une soixantaine de sites d'hospitalisation complète et extrahospitaliers, adultes et enfants qui couvrent l'ensemble du département.

Le pôle social et médico-social a pris forme au sein du Centre Hospitalier Maurice DESPINOY avec la création successive de structures visant à accueillir les populations adultes présentant un handicap psychique mais dont l'état de santé ne requerrait plus de soins actifs.

Ces établissements et services sociaux et médico-sociaux au titre de l'article L 312.1 du Code de l'Action Sociale et des familles ont pour finalité :

- La désinstitutionalisation et la lutte contre la dépendance induite par une longue hospitalisation dans le sanitaire,
- La recherche d'insertion en milieu ordinaire en se situant dans le champ de la réadaptation sociale par la mise en œuvre d'un projet personnalisé, projet de réhabilitation psycho sociale.

Vous serez donc affecté(e) à :

UF / POLE





## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 2 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 2 – Définition du poste :

L'infirmier(e) en soins généraux (ISGS) évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins. Il / elle conçoit, définit et planifie des projets de soins personnalisés, dispense des soins infirmiers d'ordre curatifs, palliatifs, éducatifs et de réhabilitation visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, en collaboration avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux.  
Peut être sollicité pour des actes de prévention et d'éducation en matière de santé mentale.

### 3 – Environnement du poste :

**Lieu principal d'affectation :** CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY.  
Site (préciser)

**Pôle/ U.F. de rattachement :** POLE / (Préciser l'unité concernée)

#### Liens hiérarchiques :

L'infirmier(e) en soins généraux (ISGS) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général et Chef d'Etablissement et par délégation, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines et de la Directrice des services de soins.

#### Principales relations professionnelles :

- INTERNES
  - Médecin et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées
  - Infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées
  - Travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge de personnes soignées
  - Services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- EXTERNES
  - Famille, tuteurs, entourage du patient
  - Autorités judiciaires qui adressent le patient
  - Professionnels du réseau sanitaire et social
  - Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

#### Agents en responsabilité directe :

L'infirmier(e) en soins généraux (ISGS) n'encadre aucun professionnel de l'établissement, à l'exception de stagiaires.

#### Contraintes éventuelles liées au poste :

- Contraintes cognitives organisationnelles et relationnelles
- Permanences à assurer le week-end et jours fériés
- Contraintes physiques et sensorielles : station debout, plainte des malades, compte tenu du profil des patients hospitalisés, peu de patients grabataires donc peu d'efforts de soulèvement.



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 3 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 4 – Description du poste :

#### **MISSIONS PRINCIPALES (liste non exhaustive)**

(Tâches organisées et orientées vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées.  
Toute activité peut s'identifier et se mesurer par rapport à un temps passé, à l'inverse de la compétence)

- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
- Coordination et organisation des activités et des soins
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Réalise des soins de confort et de bien-être
- Réalise de soins et d'activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Recueille des données cliniques
- Rédige et met à jour le dossier patient
- Surveille l'évolution de l'état de santé de la personne soignée
- Veille et recherche professionnelle
- Réalise avec l'AS, l'inventaire du patient.

#### **MISSIONS SPECIFIQUES (liste non exhaustive)**

##### **Activité(s) spécifique(s) : Compétences spécifiques au secteur de la Santé Mentale**

- Accueillir, informer et établir une relation de confiance avec l'utilisateur, la famille, les tuteurs, l'entourage du patient sur les soins dispensés, les procédures de soins sous contraintes,
- Informer le patient de ses droits, des différentes étapes de prise en charge qui constitue le parcours patient, des soins qui lui sont prodigués.
- Procéder aux soins spécifiques et d'hygiène en fonction de l'état de santé du patient
- Observer et surveiller les troubles du comportement
- Mener quotidiennement des entretiens individuels et utiliser des techniques de médiation à visée thérapeutique ou psychothérapeutique au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Surveiller et évaluer les engagements thérapeutiques qui associent les médecins, l'équipe infirmière et le patient
- Assurer une surveillance clinique rigoureuse et régulière des usagers en chambre d'isolement.
- Identifier les facteurs de risques liés à l'intrication de pathologies somatiques
- Renseigner et mettre à jour les supports permettant de tracer l'activité du service
- Evaluer la consommation tabagique. Prescrire le traitement de substitution nicotinique
- Participer aux réunions de service, aux réunions de transmission
- Mettre en œuvre des protocoles de soins d'urgence, en l'absence du médecin qui les aura préalablement écrits, datés et signés
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Accueil, orientation et gestion administrative du patient



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 4 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 5 – Profil du poste :

#### QUALITES ATTENDUES

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

- \* Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel,
- \* Comportement professionnel : non jugement, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté,
- \* Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience,
- \* Capacité à contenir ses émotions et à gérer celles des autres,
- \* Curiosité intellectuelle,
- \* Dynamisme et sens du travail en équipe,
- \* Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte,
- \* Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques,
- \* Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel,
- \* Organisation, méthode et rigueur,
- \* Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face,
- \* Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue.

#### QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

##### \* **Savoir-faire requis :**

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques
- Identifier / analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Maîtrise de l'outil informatique



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 5 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires de travail du poste	
*Travail organisé en 35 heures hebdomadaires. *Horaires : pour l'équipe de jour : horaires fixes par roulement <b>matin/après-midi/transversal</b> *Pour l'équipe de nuit : horaires fixes *Quotité de travail : 100% NB : le planning peut être exceptionnellement modifié en fonction des besoins du service.	Astreintes : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Périodicité de l'astreinte : Néant
Relationnel dans le poste de travail	
<input type="checkbox"/> Travail seul <input type="checkbox"/> Travail en équipe <input type="checkbox"/> Travail au contact du public <input type="checkbox"/> AUTRE : <ul style="list-style-type: none"><li>• Relations directes avec les responsables d'unité.</li><li>• Relations fréquentes avec les partenaires externes.</li></ul>	
Déplacements liés au poste de travail	Véhicule lié au poste de travail
<input type="checkbox"/> Agglomération <input type="checkbox"/> D'un site à l'autre <input type="checkbox"/> Autres (préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non
Permis pour le poste de travail	Type de véhicule utilisé
<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> EB <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> EC <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> ED	<input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> PL <input type="checkbox"/> Moto <input type="checkbox"/> Engins <input type="checkbox"/> Fourgon <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

### 6 – Risques associés au poste

L'infirmier(e) en soins généraux (ISGS) est susceptible d'être exposé(e) aux risques suivants :

- Risques psycho-sociaux
- Agressions physiques ou verbales
- Charge mentale

### SURVEILLANCE MEDICALE

Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste  
(à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)

Surveillance médicale renforcée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Vaccinations obligatoires : Vaccinations requises pour toute intégration au sein de la Fonction Publique Hospitalière.		
Vaccinations recommandées : Néant		



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 6 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL (Intégration / autonomisation)

#### Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail

<input type="checkbox"/> OMEGA	<input type="checkbox"/> INFIRMIERS EXPERT EN PSYCHIATRIE	<input type="checkbox"/> JOURNÉE D'INTÉGRATION.
<input type="checkbox"/> DROIT DES PATIENTS	<input type="checkbox"/> ENTRETIEN INFIRMIER	<input type="checkbox"/> TC EN PSYCHIATRIE
<input type="checkbox"/> ADMISSION PATIENT		

#### 7 – Missions transversales

L'infirmier(e) en soins généraux (ISGS) est susceptible de prendre en charge les missions transversales suivantes : **A VOIR (TUTORAT)**

#### Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

- 3 années d'études post baccalauréat, après épreuves de sélection dans un institut de formation en soins infirmiers agréé.
- Possibilité d'envisager ces études en promotion professionnelle après sélection.
- Diplôme d'état d'infirmier.
- Polyvalence.

#### Connaissances et qualification requises (diplômes) :

##### Qualifications requises :

- Diplôme d'état d'infirmier
- Expérience souhaitées dans le domaine de la santé mentale

##### Connaissances requises :

- Communication et relation d'aide
- Droit des patients
- Gestes et postures- manutention
- Gestion du stress
- Hygiène hospitalière
- Médicales générales et/ ou scientifiques en fonction du domaine d'activité
- Traitement de texte (Word, Excel)



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 7 sur 7
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**\* Textes de référence :**

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière version consolidée au 19 décembre 2012

- Articles R.4311-1 à R.4311-10, R.4311-14 et R.4311-15 du code de la santé publique
- Décret n°88-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière (JO du 1er décembre 1988), modifié par le décret n°2008-1150 du 6 novembre 2008 (JO du 8 novembre 2008)
- Décret n°2001-1378 du 31 décembre 2001 relatif au classement indiciaire des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière (JO du 1er janvier 2002)
- Arrêté du 31 décembre 2001 relatif à l'échelonnement indiciaire des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière (JO du 1er janvier 2002)
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, mentionné à l'article L.4311-3 du code de la santé publique (Jo du 25 juin 2004) modifié par l'arrêté du 7 février 2007 (Jo du 11 février 2007)

**- Remarques :**

\* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire)

\* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

\* En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

\* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale (secteur médico-social notamment) l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...)

\* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue

\* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

**Fiche de poste remise à :**

**Le :**

**Signature de l'agent :**



## FICHE DE POSTE

Référence : Page : Page 1 sur 6

Date de validation : Date de mise à jour

Date de diffusion : Edition : 1ère

# PSYCHOLOGUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE

Document créé le	Codification	Version
14/12/2019	FDP- CODE POLE - CODE UF/041-V4-***	Version 4 (03/24)

Co-Rédaction	Validation	Autorisation
<b>Collège des Psychologues</b> <b>CHOUT Fabienne</b> <b>TRIBOULET Carole</b> <i>Psychologues</i> <b>Cellule GPMC</b>	<b>BERNIAC Stéphane</b> <i>Directeur Général, Chef d'établissement</i> <b>CHATENAY Sandrine</b> <i>En charge de la GMPC</i>	<b>FAYE Elhadji</b> <i>Directeur des Ressources Humaines</i>

Signatures	Signatures	Signature

**Codification R.N.M.S.A** (Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie)

Intitulé du métier	Code Métier
PSYCHOLOGUE	10P10
Famille	Sous-famille
SOCIAL, EDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL	PSYCHOLOGIE

### 1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Maurice DESPINOY (CHMD) est un Établissement Public de Santé spécialisé dans la prise en charge de la santé mentale. Il dispense des soins avec ou sans hébergement, de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë de la psychiatrie, ou des soins de suite et en prévention, des soins de réadaptation dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Le CHMD exerce aujourd'hui ses missions, à partir d'une soixantaine de sites d'hospitalisation complète et en ambulatoire qui couvrent l'ensemble du département.

Le pôle social et médico-social a pris forme au sein du Centre Hospitalier Maurice DESPINOY avec la création successive de structures visant à accueillir les populations adultes présentant un handicap psychique mais dont l'état de santé ne requerrait plus de soins actifs.

Ces établissements et services sociaux et médico-sociaux au titre de l'article L 312.1 du Code de l'Action Sociale et des familles ont pour finalité :

- La désinstitutionnalisation et la lutte contre la dépendance induite par une longue hospitalisation dans le sanitaire,
- La recherche d'insertion en milieu ordinaire en se situant dans le champ de la réadaptation sociale par la mise en œuvre d'un projet personnalisé, projet de réhabilitation psycho sociale.

Vous serez donc affectée à :

POLE  
(UF : )



## FICHE DE POSTE

**Référence :** Page : Page 2 sur 6

**Date de validation :** Date de mise à jour

**Date de diffusion :** Edition : 1ère

### 2 – Définition du poste :

Le/La psychologue conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

### 3 – Environnement du poste :

**Lieu principal d'affectation :** CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY

**Pôle/ U.F. de rattachement :** POLE \*\*\*\* / UF : \*\*\*\*\*

#### Liens hiérarchiques :

Le/La psychologue est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur et Chef d'Établissement et par délégation, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines.

**Lien(s) fonctionnel(s) :** Le/La psychologue intervient en lien fonctionnel avec :

- Directeur de l'Établissement,
- Directeur des Ressources Humaines,
- Directeur des Soins,
- Le trio de pôle (à préciser)
- Le Chef de service
- Le Référent médical de l'unité,
- Le cadre de santé (enregistrement et suivi des congés)
- Le Collège des psychologues.

#### Principales relations professionnelles :

##### En interne

- La Direction des Soins, Coordination générale,
- Les Professionnels de l'Unité fonctionnelle
- Les Psychologues des autres unités fonctionnelles,
- Equipes pluridisciplinaires des structures de soins des CMP et CATTP,
- Equipes pluridisciplinaires de secteur et des structures médico-sociales
- Equipes pluridisciplinaires des AFT,
- Accueillants Familiaux Thérapeutiques (AFT)
- Groupes de pairs pour les analyses de pratiques (ex : collège des psychologues)

##### En externe

- Les psychologues des autres institutions ;
- Les professionnels de santé (CHU de Martinique, libéraux et établissements de santé privés),
- Professionnels de l'Éducation Nationale,
- Les partenaires extérieurs pour le travail de liaison et de coordination (MMPH, CCAS, associations, services sociaux, éducatifs, judiciaires, juridiques)
- Les familles et familles d'accueil social (CTM)
- Les services de tutelle,
- Réseaux de villes (Centres Médico-Psychologiques et Pédagogiques, services de la Protection Maternelle et Infantile, psychiatres, psychologues libéraux, etc.)
- Les groupes de pairs et superviseurs.

**Agents en responsabilité directe :** Le/La psychologue encadre et assure le tutorat de stagiaires psychologues.

##### Contraintes liées au poste

- Déplacements entre deux sites.
- Continuité de service (organisation d'un relais de psychologue en cas de prise en charge de crise)





## FICHE DE POSTE

Référence : Page : Page 3 sur 6

Date de validation : Date de mise à jour

Date de diffusion : Edition : 1ère

### 4 – Description du poste :

#### **MISSIONS PRINCIPALES (liste non exhaustive)**

*(Tâches organisées et orientées vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées.)*

- Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires
- Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles
- Conseil au projet de pôle et au projet d'établissement
- Elaboration d'un projet psychologique de pôle et d'établissement
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles interne ou externes (formation, soutien, groupes de parole, analyses des pratiques, analyse institutionnelle)
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs
- Psychothérapies individuelles et de groupe
- Réalisation d'études et recherche en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions
- Travail d'évaluation par le biais de groupes de réflexion et de supervision théorico-clinique entre professionnels ou par toutes autres méthodes spécifiques
- Participation à la vie institutionnelle et à la continuité de service.

#### **MISSIONS SPÉCIFIQUES**

- Participer à la prise en charge globale des patients du service dans le respect du secret partagé,
- Participer aux divers temps institutionnels du service en proposant d'interroger et d'analyser les pratiques spontanées ou établies. Notamment à l'occasion des : réunions de service, réunions de transmission
- Animer ou encourager les temps de réflexion et d'élaboration clinique en interdisciplinarité
- Rendre compte de son activité par l'usage de notes personnalisées et datées. Apporter son expertise dans l'élaboration des projets individualisés et de groupe,
- Co-animer des groupes, des ateliers thérapeutiques et des interventions à domicile en lien avec les patients et usagers et accueillis (AFT)
- Assurer un lien avec divers partenaires intervenant auprès du patient dans le respect de la confidentialité,
- Actualiser de manière continue ses connaissances (théorie, méthodes, outils, formation, veille juridique)
- S'inscrire dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle,
- Rédaction des bilans et des projets en lien avec la stratégie du pôle et de l'unité fonctionnelle.

### 5 – Profil du poste :

#### **QUALITÉS ATTENDUES**

*(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)*

- \* Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel,
- \* Comportement professionnel : neutralité, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté,
- \* Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience,
- \* Capacité à contenir ses émotions et à gérer celles des autres,
- \* Curiosité intellectuelle,
- \* Dynamisme et sens du travail en équipe,
- \* Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte,
- \* Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques,
- \* Respect de l'autorité, du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel,
- \* Organisation, méthode et rigueur,
- \* Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face,
- \* Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue.



## FICHE DE POSTE

Référence : Page : Page 4 sur 6

Date de validation : Date de mise à jour

Date de diffusion : Edition : 1ère

### QUALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LE POSTE

*(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)*

\* Disponibilité, capacités d'analyse et de synthèse, attitude bienveillante, esprit d'initiative et de créativité, aptitude à organiser son travail.

Spécificités à décliner en fonction de la spécialisation du poste en raison de l'affectation concernée (CMP adultes, CATTP Adultes, HDJ Adultes, AFT adultes, CMP Enfants, CATTP enfants, HDJ Enfants, CSA, UHPSA, CSAPA, Services d'hospitalisation, SSP, Service de géronto-psychiatrie, EMA, MAS, FAM, etc.)

***N.B: Les compétences et les expériences souhaitées concordent au Principe 3 du code de déontologie du psychologue : le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en œuvre et des avis qu'il formule.***

#### Compétences requises :

Connaissance des bases théoriques et pratiques dans les domaines de la Psychologie Clinique et Psychopathologique, en en Psychologie du travail ainsi que les approches thérapeutiques individuelles et de groupe (à spécifier selon les besoins du poste)

Formation aux thérapies (à spécifier selon les besoins du poste)

Intérêt souhaité pour la recherche clinique et psychopathologique (Réflexion du psychologue.)

Intérêt souhaité pour les approches thérapeutiques innovantes et expérimentales.

Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience

Travail en équipe pluridisciplinaire

Organisation, méthode, rigueur et autonomie

Prise d'initiatives dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques

Travail collaboratif, échanges cliniques et de pratiques avec les autres psychologues du pôle et de l'établissement

Contribution à une prise de distance au regard de situations conflictuelles ou pénibles (panique collective, décès, crise) pour une meilleure efficacité professionnelle, notamment par participation aux divers temps institutionnels.

#### Expériences souhaitées :

Expériences souhaitées (TCC, thérapies familiales, thérapies systémiques...)

Pratique de l'animation des ateliers thérapeutiques (Groupes de parole, etc.)

### CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Horaires de travail du poste

Travail organisé en 39 heures hebdomadaires.

Le planning peut être exceptionnellement modifié suivant la réglementation, en fonction des nécessités de service.

Quotité de temps de travail : 100%

Astreintes :  oui  non

Périodicité de l'astreinte : Néant

#### Relationnel dans le poste de travail

Travail seul

Travail en équipe

Travail au contact du public

AUTRE : \* Relations directes avec les responsables d'unité, relations fréquentes avec les partenaires externes.

#### Déplacements liés au poste de travail

Agglomération

D'un site à l'autre

Autres : Visites à domicile.

#### Véhicule lié au poste de travail

Oui  non

#### Type de véhicule utilisé

VL  PL  Moto  Engins

Fourgon

Autres (Véhicules de fonction mis à disposition pour VAD)

#### Permis pour le poste de travail

A  B  EB  C  EC  D  ED



## FICHE DE POSTE

Référence : Page : Page 5 sur 6

Date de validation : Date de mise à jour

Date de diffusion : Edition : 1ère

### 6 – Risques associés au poste

Le/La psychologue est susceptible d'être exposé(e) aux risques suivants :

- Risques psychosociaux (agressions verbales ou physiques)
- Risque routier.
- Usure face aux situations éprouvantes pouvant être liées au cadre : usure de compassion, épuisement psychique, nécessitant encadrement et/ou supervision.
- Fatigue, isolement.

### SURVEILLANCE MEDICALE

#### Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste

(à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)

Surveillance médicale renforcée  Oui  Non

Vaccinations obligatoires : Vaccinations requises pour toute intégration au sein de la Fonction Publique Hospitalière.

Vaccinations recommandées : Néant

### FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL

(Intégration / autonomisation)

#### Formation(s) et connaissances requises

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Journée d'intégration                                      | <input checked="" type="checkbox"/> Méthodologie de recherche en psychologie | <input checked="" type="checkbox"/> Psychosomatique                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Formations permettant une actualisation des connaissances. | <input checked="" type="checkbox"/> Psychologie clinique et psychopathologie | <input checked="" type="checkbox"/> Psychologie générale           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication / relations interpersonnelles                | <input checked="" type="checkbox"/> Code de déontologie des psychologues     | <input checked="" type="checkbox"/> Psychologie des âges de la vie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Éthique et déontologie professionnelle                     | <input checked="" type="checkbox"/> Psycho-sociologie des organisations      | <input checked="" type="checkbox"/> Ethnopsychologie               |
|  | <input checked="" type="checkbox"/> Psychothérapies                          | <input checked="" type="checkbox"/> Bilan psychologique            |

### 7 – Missions transversales

Le/La psychologue est susceptible de prendre en charge les missions transversales suivantes :

- Encadrement et tutorat de stagiaires psychologues.
- Utilisation du Temps FIR (Formation Information Recherche)

### 8 – Informations Complémentaires

#### Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplômes d'études supérieures spécialisées et les masters portant la mention « psychologie »

- 1° Psychologie clinique ;
- 2° Psychologie pathologique ;
- 3° Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ;
- 4° Psychologie gériatrique ;
- 5° Psychologie appliquée à la formation de formateurs d'adultes et de formateurs d'enfants ;
- 6° Psychologie des perturbations cognitives ;
- 7° Cliniques criminelles ;
- 8° Psychologie de la personne déficiente : aspects neuropsychologiques et développementaux du fonctionnement cognitif ;
- 9° Conseil psychologique ;
- 10° Psychologie « groupes et institutions : approches cliniques et psychopathologiques » ;
- 11° Psychologie interculturelle.



## FICHE DE POSTE

**Référence :** Page : Page 6 sur 6

**Date de validation :** Date de mise à jour

**Date de diffusion :** Edition : 1ère

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**\* Textes de référence :**

TITRE I Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

TITRE IV Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.

Décret n° 2017-658 du 27 avril 2017 modifiant le décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière

Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Décret n°2020-719 du 12 juin 2020 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de la fonction publique hospitalière.

Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

**- Remarques :**

\* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la plateforme « YES » de Gestion Documentaire)

\* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service ou d'un bâtiment. En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

\* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service.

Pour les mêmes raisons de continuité de service et en fonction de son site d'affectation principale, l'agent peut être sollicité en cas de force majeure (Plan Blanc, événementiel, etc.)

\* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise, est attendue.

\* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités.

Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur.

\* Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier, si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

**Fiche de poste remise à :**

**Le :**

**Signature de l'agent :**



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 1 sur 5
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

## PSYCHOMOTRICIEN(NE) SECTEUR INTRA ET EXTRA HOSPITALIER

Document créé le	Codification	Version
26/08/2021	FDP-****-****-00*-V*_*_*	Version * (11/2024)

Rédaction	Validation	Autorisation
	<b>FONSAT Ariane</b> <i>Directrice des Soins</i> <b>CHATENAY Sandrine</b> <i>En charge de la GPMC</i>	<b>Elhadji FAYE</b> <i>Directeur des Ressources Humaines</i>

**Codification R.N.M.S.A** (*Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie*)

Intitulé du métier	Code Métier
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	05170
Famille	Sous-famille
SOINS	SOINS DE RÉÉDUCATION

### 1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Maurice DESPINOY (CHMD) est un Établissement Public de Santé spécialisé dans la prise en charge de la maladie mentale. Il dispense des soins avec ou sans hébergement, de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë de la psychiatrie, ou des soins de suite ou de réadaptation dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Le CHMD exerce aujourd'hui ses missions, à partir d'une soixantaine de sites d'hospitalisation complète et extrahospitaliers qui couvrent l'ensemble du département.

Le pôle social et médico-social a pris forme au sein du Centre Hospitalier Maurice DESPINOY avec la création successive de structures visant à accueillir les populations adultes présentant un handicap psychique mais dont l'état de santé ne requérait plus de soins actifs.

Ces établissements et services sociaux et médico-sociaux au titre de l'article L 312.1 du Code de l'Action Sociale et des familles ont pour finalité :

- La désinstitutionnalisation et la lutte contre la dépendance induite par une longue hospitalisation dans le sanitaire,
- La recherche d'insertion en milieu ordinaire en se situant dans le champ de la réadaptation sociale par la mise en œuvre d'un projet personnalisé, projet de réhabilitation psycho sociale.

Vous serez donc affecté(e) au :

PÔLE  
UF



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 2 sur 5
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### 2 – Définition du poste :

Le psychomotricien élabore un diagnostic et réalise en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle.

### 3 – Environnement du poste :

**Lieu principal d'affectation :** CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY

**Pôle/ U.F. de rattachement :** PÔLE / SECTEURS INTRA ET EXTRA HOSPITALIERS

#### Liens hiérarchiques :

Le / La psychomotricien(ne) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur et Chef d'Établissement et par délégation, sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice des soins, du Cadre supérieur de santé de pôle et du Cadre de santé de secteur de soins.

#### Liens fonctionnels

- Chef de pôle
- Médecin responsable structure
- Équipes pluridisciplinaires, services logistiques

#### Partenaires externes

- Famille, tuteurs, entourage du patient
- Éducation nationale
- Autorités judiciaires qui adressent le patient
- Professionnels du réseau sanitaire et social
- Autres professionnels intervenant dans la prise en charge
- Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

#### Agents en responsabilité directe :

Le Psychomotricien n'encadre aucun professionnel de l'établissement.

#### Contraintes éventuelles liées au poste :

- Adaptation à des contraintes d'amplitude horaires (flexibilité)
- Diversité des tâches

### 4 – Description du poste :

#### MISSIONS PRINCIPALES

(Tâches organisées et orientées vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées.

Toute activité peut s'identifier et se mesurer par rapport à un temps passé, à l'inverse de la compétence)

- Réaliser des bilans psychomoteurs, pour la prise en charge des enfants qui lui sont confiés, à travers des entretiens et des tests. Le bilan psychomoteur sera accessible via le dossier patient.
- Élaborer un projet thérapeutique à partir des conclusions du bilan
- Accueillir et informer l'enfant et sa famille, sur les actions mises en place et leurs finalités
- Procéder à la rééducation de l'enfant, en individuel ou dans des activités de groupe
- Procéder à l'évaluation régulière de l'enfant et au réajustement de la prise en charge en fonction de ses besoins.
- Présenter ses conclusions, lors des réunions de synthèse régulières
- Participer aux réunions de synthèse de la structure, et aux différentes réunions concernant le fonctionnement du service
- Consigner le déroulement de la prise en charge de l'enfant, dans le dossier de soins
- S'inclure dans un travail en réseau, en participant, si besoin, aux réunions éducatives avec les professionnels de la vie scolaire de l'enfant
- Accueillir et encadrer des étudiants en psychomotricité.



## FICHE DE POSTE

**Référence :** Page : Page 3 sur 5

**Date de validation :** Date de mise à jour

**Date de diffusion :** Edition : 1ère

### MISSIONS SPECIFIQUES

- Identifier, recenser les besoins des jeunes patients, spécifiques à son domaine.
- Observer l'évolution clinique et la partager avec l'équipe pluriprofessionnelle.
- Participer aux réunions cliniques, de synthèse, d'équipe, institutionnelles, de pôle...
- Prendre en charge le patient de manière individualisée ou groupale.
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet de soin individualisé avec l'équipe pluri professionnelle.
- Tracer dans le Dossier patient les observations cliniques.
- S'investir dans des actions de formation dans le cadre du DPC dont les formations de service.
- Encadrer, informer et former des futurs professionnels y compris ses pairs.
- S'impliquer et participer au projet de pôle et au projet d'établissement.
- Participer à l'accueil et l'orientation des usagers
- Évaluer les fonctions sensori-motrices, perceptivo-motrices et psychomotrices,
- Analyser leurs interactions et poser un diagnostic psychomoteur
- Accompagner le patient et son entourage dans le cadre du projet thérapeutique
- Mettre en œuvre des traitements de rééducation psychomotrice et de réadaptation visant à corriger les troubles psychomoteurs.

### 5 – Profil du poste :

#### QUALITES ATTENDUES

*(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)*

- \* Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel,
- \* Comportement professionnel : non jugement, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté,
- \* Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience,
- \* Capacité à contenir ses émotions et à gérer celles des autres,
- \* Curiosité intellectuelle,
- \* Dynamisme et sens du travail en équipe,
- \* Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte,
- \* Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques,
- \* Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel,
- \* Organisation, méthode et rigueur,
- \* Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face,
- \* Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue.

#### QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE

*(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)*

Connaissance du domaine de compétence du psychomotricien.  
Sens de l'éthique professionnelle.  
Sens de l'accueil, du contact, et capacité d'écoute et d'analyse.  
Savoir utiliser et adapter les méthodes et les outils appropriés à la prise en charge de l'enfant (tests, matériels spécifiques)  
Esprit d'initiative et dynamisme, créativité.  
Capacité à établir de bonnes relations d'équipe avec les autres professionnels, dans le cadre de la pluridisciplinarité  
Capacité à s'inscrire dans des projets et des activités de groupe.  
Bonnes capacités relationnelles avec les enfants et les adolescents.  
Pouvoir interpréter les éléments cliniques issus du bilan de l'enfant.  
Savoir analyser, synthétiser et transmettre les informations et données utiles aux autres professionnels de l'équipe intervenant dans le suivi de l'enfant.  
Capacité à évaluer le projet thérapeutique de l'enfant, et au besoin, de le réajuster.



## FICHE DE POSTE

<b>Référence :</b>	<b>Page :</b> Page 4 sur 5
<b>Date de validation :</b>	<b>Date de mise à jour</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Edition :</b> 1ère

### CONDITIONS DE TRAVAIL

<b>Horaires de travail du poste</b>	
Travail organisé en 35 heures hebdomadaires. Quotité de temps : 100%	Astreintes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Périodicité de l'astreinte : Néant
<b>Relationnel dans le poste de travail</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Travail seul <input checked="" type="checkbox"/> Travail en équipe <input checked="" type="checkbox"/> Travail au contact du public <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE : <ul style="list-style-type: none"><li>• Relations directes avec les responsables d'unité.</li><li>• Relations fréquentes avec les partenaires externes.</li></ul>	
<b>Déplacements liés au poste de travail</b>	<b>Véhicule lié au poste de travail</b>
<input type="checkbox"/> Agglomération <input checked="" type="checkbox"/> D'un site à l'autre <input type="checkbox"/> Autres (préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non
	<b>Type de véhicule utilisé</b>
	<input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> PL <input type="checkbox"/> Moto <input type="checkbox"/> Engins <input type="checkbox"/> Fourgon <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
<b>Permis pour le poste de travail</b>	
<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> EB <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> EC <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> ED	

### 6 – Risques associés au poste

**Le Psychomotricien est susceptible d'être exposé(e) aux risques suivants :**

- Risque de tension oculaire en lien avec un travail sur écran,
- Charge cognitive et émotionnelle,
- Risques de Troubles Musculosquelettiques (TMS) liés à une posture assise prolongée,
- Risques Psychosociaux (Incivilité et agressivité verbale éventuelles en lien avec un contact du public).

### SURVEILLANCE MEDICALE

**Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste**  
(à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)

<b>Surveillance médicale renforcée</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Vaccinations obligatoires :</b> Vaccinations requises pour toute intégration au sein de la Fonction Publique Hospitalière.	
<b>Vaccinations recommandées :</b> Néant.	

### FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL

(Intégration / autonomisation)

<b>Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> OMÉGA <input checked="" type="checkbox"/> Anatomie, physiologie <input checked="" type="checkbox"/> Développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent <input checked="" type="checkbox"/> Méthodes de recherche en soins	<input checked="" type="checkbox"/> Droits du patient <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie <input checked="" type="checkbox"/> Psychologie des âges de la vie <input checked="" type="checkbox"/> Connaissances médicales générales et/ou scientifiques <input checked="" type="checkbox"/> Psychomotricité	<input checked="" type="checkbox"/> Journée d'intégration <input checked="" type="checkbox"/> Communication et relation d'aide <input checked="" type="checkbox"/> Psychosociologie du handicap <input checked="" type="checkbox"/> Qualité <input checked="" type="checkbox"/> Santé publique

### 7 – Missions transversales

Le Psychomotricien est susceptible de prendre en charge les missions transversales suivantes :

- Des missions d'évaluations peuvent lui être confiées au sein du pôle.

**Prérequis réglementaires pour exercer le métier :**

- Diplôme d'État de Psychomotricien.





## FICHE DE POSTE

**Référence :** Page : Page 5 sur 5

**Date de validation :** Date de mise à jour

**Date de diffusion :** Edition : 1ère

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

\* Textes de référence :

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière – version consolidée au 19 décembre 2012

- Remarques :

\* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire)

\* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

\* En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

\* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale (secteur médico-social notamment) l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...)

\* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue

\* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

Fiche de poste remise à : (Psychomotricien(ne))

Le :

Signature de l'agent :